

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 14 novembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	20	9	0

Date de convocation le 7 novembre 2025

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Stéphane GAUBY

Procuration :

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Victoria MARI donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à M. Florian CAMEL, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Roland DÉCOMBE, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA

LIEU ACCUEIL ENFANT PARENTS (LAEP) LA PARENTAISE - CONVENTION PRESTATION DE SERVICES ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) ET LA VILLE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE - AVENANT : BONUS TERRITOIRE

La Parent'aïse est un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) de la Ville Grigny-sur-Rhône, né d'un travail partenarial avec la CAF du Rhône et les acteurs locaux.

Il s'agit d'un lieu convivial qui propose d'accueillir les enfants jusqu'à 6 ans, et leurs familles (parents, grands-parents...), ainsi que les futurs parents.

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Elle est ouverte sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à la posture d'accueillant et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

Le LAEP offre ainsi un espace d'épanouissement et de socialisation des enfants, favorise les échanges entre adultes et conforte la relation entre les enfants et les parents.

La Ville a conclu une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Rhône pour le financement de la Parent'aïse dont le financement se base sur un volume d'heures annuel qui comprend l'ouverture au public et le fonctionnement de la structure.

Le bonus « territoire CTG » complète ce dispositif. Il est attribué aux équipements soutenus financièrement par des collectivités locales signataires avec la CAF d'une convention territoriale globale (CTG).

L'avenant ci-joint intègre ce dispositif de financement. Il prend effet à compter du 01/01/2025 et jusqu'au 31/12/2027.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER l'avenant à la convention de prestation de services « Lieu d'Accueil Enfants Parents La Parent'aïse » ci-joint, entre la CAF et la Ville de Grigny sur Rhône intégrant le bonus Territoire CTG ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant et tout document

afférent.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Arnaud DERROUBAIX , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , M. Olivier CAPELLA , M. Maxime MONTET , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI , Mme Marie-Line JULLIEN , M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 14 novembre 2025.

Le Maire,
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.

